**CCI Formation**
Aix-Marseille-Provence

**Ref :** RHGP-0000-SGCT-01
**Code RNCP / RS :** NA
**Fiche générée le :** 2022-03-14 08:29:37

# SECURISER LA GESTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

## En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour savoir sécuriser la gestion du contrat de travail. Le contrat de travail est un document contractuel essentiel et stratégique dans le processus de gestion administrative du personnel. Le choix de la nature du contrat, son évolution en fonction des besoins de l'entreprise, la réglementation applicable et les évolutions jurisprudentielles sont autant de points clés pour éviter les blocages et contentieux. Nous vous proposons de détailler chaque étape du contrat de travail avec le cycle de vie du collaborateur en

## Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :
- Accompagner les collaborateurs de son périmètre d'intervention avec efficacité,
- Accompagner le changement, mettre en place des outils qui favorisent le dialogue,
- Renforcer sa posture d'accompagnant RH auprès des salariés : écoute active, assertivité.

### » Participant

Personnel RH, Personnel Finance, Assistant(e) de Direction en PME-PMI, Technicien(ne)s Paie. Toute personne ayant la responsabilité de la gestion du contrat de travail et l'administration du personnel

### » Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

**CCI Formation**
Aix-Marseille-Provence

**Ref :** RHGP-0000-SGCT-01
**Code RNCP / RS :** NA

## Programme

- La conclusion du contrat de travail
- Définition du contrat de travail et distinction avec les autres contrats (sous-traitant, auto-entrepreneur, mandataire..)
- Les conditions générales de validité du contrat La réglementation spécifique des CDD
- Les dispositions relatives au temps partiel
- Le cadre légal du télétravail
- Les différentes clauses d'un contrat et leurs objets
- Pour apprécier leur utilité sur la future relation contractuelle : horaires, salaire, lieu de travail, confidentialité...
- Pour assurer une meilleure rédaction selon les caractéristiques de l'entreprise et du poste occupé : objectifs, mobilité, délégation de pouvoirs, non concurrence,...
- Exécution du contrat de travail
- Les obligations réciproques du salarié et de l'employeur
- Les conséquences de certaines périodes de suspension sur la relation contractuelle : congés payés, maladie, accident du travail, mi-temps thérapeutique,...
- L'exercice du pouvoir disciplinaire
- La modification du contrat ou le changement des conditions de travail
- Notion, analyse et modalités de mise en œuvre pratiques
- Modification juridique de l'employeur : rachat, fusion, transfert d'activité
- Conséquences sur la relation contractuelle : maintien ou rupture
- Rupture du contrat de travail
- Les cas de rupture à l'initiative du salarié ou de l'employeur : démission, licenciement, retraite
- Les cas de rupture d'un commun accord (rupture conventionnelle, rupture anticipée CDD) et leurs modalités
- Les formalités liées à la rupture du contrat de travail : certificat de travail, portabilité, attestation Pôle Emploi
- Les + de la formation :
Un ensemble de fiches-outils RH directement transposables au retour dans l'entreprise.
Formateur expérimenté et issu de la profession.

**CCI Formation**
Aix-Marseille-Provence

**Ref :** RHGP-0000-SGCT-01
**Code RNCP / RS :** NA

# SECURISER LA GESTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

## Méthodes, moyens et suivi

### » Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

### » Moyens techniques

### » Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

### » Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

### » Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.
N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.
Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

**CCI Formation**
Aix-Marseille-Provence

**Ref :** RHGP-0000-SGCT-01
**Code RNCP / RS :** NA

# SECURISER LA GESTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

## Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

## Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Formation en InterIntra

1080€ net de taxe / personne certification non comprise

## Durée

2 jour(s)
14 heure(s)

## Autres détails